



AU FIL DES JOURS

1^{er} décembre 2013

N° 85

AFJ est le bulletin interne d'informations commun à la Fédération Nationale des Associations de Retraités FNAR et à l'Union Française des Retraités, régime général UFR-rg (par simplification UFR)..

INTERVIEWS

Les médias reconnaissent de plus en plus nos actions. C'est une avancée importante qui aide à faire connaître nos positions pour la défense des retraites.

- Le 31/10, Europe1 – 18h30 : Débat sur Europe1 sur le « Ras-le-bol fiscal des français ». François Bellanger a mis l'accent sur la situation des retraites très modestes et l'impact des mesures fiscales prévues dans la loi sur les retraites.
- Le 4/11, La Croix et 6/11, TF1 (journal régional 13h) : Une adhérente de l'UFR/CFR (Languedoc Roussillon) a été interviewée sur le retard de traitement de son dossier de retraite dû à la fermeture de la caisse de retraite (CARSAT) dont elle dépend, à cause de l'afflux des demandes.
- Le 25/11, Europe1 – 10h : Le thème traité dans le débat était l'oubli des retraités dans l'univers médiatique à l'occasion de la réforme des retraites. François Bellanger a rappelé l'impact fiscal de la réforme sur les retraites très modestes.
- Le 26/11, Europe1 – 7h : Sylvain Denis a été interviewé sur les mesures en faveur des retraités pauvres.
- Le 26/11, Europe1 – 12h45 : Deux interviews de F. Bellanger au journal du matin, dont l'un de 10 minutes sur les atteintes portées aux petites retraites, la retraite universelle, la critique d'une réforme insuffisante et l'attente d'une réforme des retraites complémentaires du privé.
- Le 26/11, RMC : Christian Bourreau a été interviewé sur le décalage de 6 mois de la revalorisation des pensions, qui est une amputation du pouvoir d'achat des retraités.
- Le 26/11, notretemps.com : Sylvain Denis s'élève contre les mesures prises qui augmenteront le déséquilibre entre les retraités. Aider les plus pauvres, d'accord, mais que fait-on pour la majorité des retraites modestes ? Le déséquilibre augmente.
- Le 29/11, Le Républicain Lorrain : interview de S. Denis sur la conduite automobile des seniors.

ACCEPTÉZ-VOUS D'ÊTRE INTERVIEWÉ ?

Il arrive fréquemment que les médias (presse, radio, TV) nous sollicitent pour interviewer des retraités, en particulier ceux qui ont une petite retraite ou qui cumulent un emploi-retraite. Nous sommes amenés à refuser car les délais de réponse sont très courts. Au niveau national, nos adhérents sont des associations, pas des individus. Nous souhaitons donc constituer une liste de contacts qui accepteraient d'être interviewés. Merci de nous communiquer les coordonnées de retraités dans votre association qui accepteraient de témoigner sur leur cas personnel.

RAPPEL :

La journée des
Présidents FNAR
et UFR-rg se
tiendra au FIAP à
Paris le **mardi 10
décembre 2013.**

AUTONOMIE

LE 19/11, CONSEIL DE LA CNSA*

Ce conseil a été consacré pour l'essentiel au budget rectificatif 2013 (il y a un peu plus de recettes que prévues en juillet) et au budget 2014. Le monde associatif et les partenaires sociaux ont soulevé l'affaire de la CASA (Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie) d'un montant de 650 millions d'euros. Ce montant qui aurait dû rester dans les comptes de la CNSA disparaît par un tour de passe-passe budgétaire. Ces budgets ont été approuvés grâce aux seules voix des représentants de l'Etat.

Un bilan de l'action des Maisons Départementales du Handicap (MDPH) a été présenté. Il sera utile dans le cadre de la discussion sur la création des Maisons Départementales de l'Autonomie (MDA) qui devraient traiter les dossiers de compensation des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Tous les dossiers sont accessibles sur www.cnsa.fr

**Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie*

LOI SUR L'ADAPTATION AU VIEILLISSEMENT

L'AD-PA – ANCCLIC – FNAR – SNGC – SNGIE adressent une **pétition** au Président de la République pour engager la loi autonomie dès 2014 :

Depuis avril 2013, tous les retraités paient la CASA (Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie) soit 0,3 % de leurs revenus. Cette contribution devait financer dès 2014 l'aide aux personnes âgées. Le gouvernement prévoit aujourd'hui de détourner ces crédits de leur mission initiale. Ceci n'est pas acceptable. Tous les crédits de la CNSA (dont les crédits du jour férié et la contribution de 0,3 % sur les retraites) doivent aller, dès janvier 2014, aux personnes âgées fragilisées. Cela permettra d'amorcer la Loi Autonomie promise par le Président de la République, le Premier Ministre, et leurs prédécesseurs depuis si longtemps. La contribution des retraités doit aider les plus âgés en créant des emplois (notamment pour les jeunes). Aidons les personnes âgées fragilisées en partageant et signant cette pétition, afin que l'Etat tienne ses engagements.

Pour signer, cliquez sur le lien :

<http://www.change.org/fr/pétitions/engager-la-loi-autonomie-dès-2014>

LE 20/11, MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES

Le Plan National contre les Maladies Neurodégénératives (PNMD) qui prend la suite du Plan Alzheimer, a été lancé avec tous les acteurs, dont le CNRPA. Ce plan élargit le champ du précédent aux maladies telles que Parkinson, sclérose en plaques, etc. Des mesures seront proposées en Février.

LOI SUR L'ADPATATION AU VIEILLISSEMENT

Ce vendredi 29/11 après-midi, le Premier Ministre, Mme Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé, et Mme Michèle Delaunay, Ministre déléguée auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie, ont lancé la concertation pour la préparation de la loi d'adaptation de la société au vieillissement de la population.

François Bellanger et Sylvain Denis participaient à cette séance de travail.

Vous trouverez en pièce jointe le discours du Premier Ministre. Espérons que cette concertation sera productive.

AU FIL DES JOURS (1^{er} décembre 2013) p. 3

A.V.C.*

Evitez les séquelles ? Un petit film d'animation vient d'être réalisé. Sa durée est de 3'45. A diffuser largement, car il peut contribuer à sauver des vies. Cliquez sur :

<http://vimeo.com/51736157>

**Accident Vasculaire Cérébral*

LE 27/11, COMMISSION AUTONOMIE

Le groupe de travail « Autonomie » s'est réuni le 27/11. Il a finalisé un document retraçant la position de la CFR sur la question de la perte d'autonomie, ainsi que sur les questions soulevées par le projet gouvernemental d'adaptation de la Société au vieillissement qui doit être lancé officiellement le 29/11. Notre Confédération a demandé à être reçue sur ces questions par les instances du Gouvernement ; le document préparé servira notamment d'argumentaire dans ce cadre. Il sera prochainement mis en ligne sur le site de la CFR. Par ailleurs, le groupe de travail produira, pour sa prochaine réunion, une fiche sur la question de la perte d'autonomie. Après validation, cette fiche sera également diffusée selon les canaux habituels.

SÉCURITÉ SOCIALE EN ALSACE-MOSELLE

Elle restera fixée à 1,50 % au 1^{er} janvier 2014 et la cotisation maladie à 2,25 %. Notons que la cotisation supplémentaire maladie du régime local, applicable sur les rémunérations, est également due sur les avantages de retraite et sur les autres revenus de remplacement.

RETRAITES

LE 5/11, COMMISSION RETRAITES

Pierre Lange a présenté l'activité de la CFR :

- L'adoption de la réforme des retraites.
- Le déficit Agirc et Arrco qui demandera très certainement dès 2014 un durcissement de l'accord de mars 2013.
- Enfin, la persistance du déficit affiché de la fonction publique d'Etat reste inquiétante.

LE 18/1, COLLOQUE DU COR*

Les retraités et leur logement : le colloque annuel du COR traitait de ce sujet important sous plusieurs angles : des données de base bien sûr, mais aussi la mobilité des retraités, l'aspect patrimonial. Les intervenants étaient originaux (Institut National des Etudes Démographiques, CNAV**, Caisse des dépôts et consignations). Le dossier qui comprend les diaporamas accompagnant les exposés sont sur le site : www.cor-retraites.fr

**Conseil d'Orientation des Retraites*

***Caisse nationale d'assurance vieillesse*

25/11, LETTRE AU PREMIER MINISTRE

La CFR a demandé à Jean-Marc Ayrault de bien vouloir inclure la CFR dans le processus de concertation préparant à la grande réforme fiscale annoncée.

À VOS AGENDAS

Retenez dès à présent les dates du prochain Congrès de la FNAR et de l'UFR-rg qui se tiendra les **2 et 3 avril 2014**.

A... COMME ASSOCIATIONS

UNE BÉNÉVOLE DE LA FNAR NOUS A QUITTÉS...

Nous venons d'apprendre le décès de Françoise Blanchard. Bénévole depuis les années 80 à la FNAR jusqu'en 2006, elle a employé 25 ans d'énergie au service de la Fédération. Ancienne élève de l'Ecole Normale Catholique, elle avait enseigné le français aux étrangers résidant en France. Sa discrétion cachait mal une érudition surprenante et une grande ténacité dans ses activités qu'elle a gardée jusqu'à la fin, croyant être plus forte que la maladie. Nous garderons d'elle l'image d'une femme au service des autres, toujours souriante. L'équipe de la FNAR présente ses sincères condoléances à sa famille.

LE 14/11 RÉUNION DÉVELOPPEMENT

L'équipe Développement Ile de France avait organisé une réunion après une campagne de prospection téléphonique avec l'aide de Lise Castagnet. Peu de prospects à l'arrivée, mais l'une des associations présentes s'est révélée vivement intéressée. Nous espérons qu'elle donnera suite, comme celle qui était venue à la réunion du 28 mai, et qui a décidé de rejoindre l'UFR-rg. Il s'agit de l'Association des Cadres, Employés, Retraités d'IMS, dite **AcerIMS**, d'une cinquantaine d'adhérents. Bienvenue à cette nouvelle association.

LE 20/11, ARAF

L'association des retraités d'Air France a réuni ses délégués régionaux. Cela a été l'occasion pour Sylvain Denis de rappeler l'importance pour les délégués régionaux des associations de participer aux activités régionales de la FNAR et de la CFR (OSS en particulier).

LE 21/11, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS DE THALES

L'AICPRAT, association des anciens de Thales, a tenu son Assemblée Générale à Paris le 21/11. Après avoir rendu hommage à tous ses membres disparus, l'assemblée a écouté le rapport moral de son président Bruno Garreta et la présentation de l'activité des différentes commissions durant l'année écoulée. Christian Bourreau, invité d'honneur, a suscité un vif intérêt en rappelant les actions de l'UFR-rg et de la CFR pour la défense des retraités et leurs positions en matière de maintien du pouvoir d'achat, de fiscalité, de retraite, de santé et de perte d'autonomie. Il a complimenté l'association pour la diversité de ses activités : actions en matière de retraite et de solidarité, conservation et mise en valeur du patrimoine de Thales, conférences scientifiques, activités culturelles, activités techniques et informatiques, voyages, etc. La réunion s'est terminée avec une présentation par Pierre Mathieu, Directeur adjoint de la stratégie de la situation du groupe Thales et de ses axes de développement.

LE 21/11, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE BAYARD PRESSE

Une centaine d'adhérents de l'Association des Anciens de Bayard Presse avait répondu présents pour assister à leur Assemblée Générale dans les locaux de Partage Solidarité Accueil, rue Violet à Paris 15e, lieu bien connu des anciens. Après les sujets statutaires et voyages communs à toute Assemblée Générale, son président Yves Pitette et Guy Deluchey ont donné la parole à Philippe Mouzé, représentant la FNAR, qui a rappelé toutes les actions entreprises récemment par nos fédérations et la CFR pour la défense et la représentation des retraités. Il a insisté sur l'implication nécessaire de tous les adhérents pour porter nos messages vers leurs amis, messages que l'on retrouve fort bien documentés dans le « Courrier des Retraités », et a bien sûr souligné la nécessité de s'abonner à notre revue.

AU FIL DES JOURS (1^{er} décembre 2013) p. 5

LE 23/11, ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'ARCEA* VAUJOURS

Elle s'est tenue à l'Hôtel Acadie de Tremblay en France, sous la présidence d'Hildebert Kerviel assisté de Jacques Gaiffier, trésorier, entourés du nouveau bureau avec notamment Marie-Noëlle Gaiffier (Secrétaire Générale de l'ARCEA) et Michel Fleury. Jacques Penneroux, Président national de l'ARCEA assistait à cette réunion ainsi que Raymonde Boschiero et Gérard Lucas du Bureau National.

Après avoir salué l'ancien président Roland Loichot, obligé de se retirer pour raisons de santé, H. Kerviel, assisté des membres du Bureau, a dressé un bilan très positif de l'année écoulée. Les membres présents du Bureau National de l'ARCEA ont présenté ensuite un état des activités : du CEA et de l'ARCEA (J. Penneroux) ; des finances et des effectifs de l'ARCEA (R. Boschiero) ainsi que le point de vue de l'UFR et de la CFR sur la réforme des retraites 2013 (G.Lucas). Cette réunion riche en échanges d'informations fut suivie d'un repas convivial de l'ensemble des participants au restaurant de l'hôtel.

**Association des Retraités du Commissariat à l'Energie Atomique*

LE 25/11, ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'ARCEA* LE RIPAULT

Une centaine de personnes était présente. Elle s'est tenue à « L'espace Cocteau » de Monts (près de Tours) sous la présidence d'Albert Denise et en présence de Jacques Penneroux, Président national de l'ARCEA. Le Bureau National de l'ARCEA était également représenté par Raymonde Boschiero, Trésorière Générale, et Gérard Lucas, vice-président.

Au vu des présentations faites par les membres du bureau de l'ARCEA /le Ripault, les participants ont pu apprécier le niveau et la variété des activités de la Section dans de nombreux domaines. Concernant la participation de la Section aux actions de l'UFR et de la CFR, deux mentions particulières reviennent, d'une part à Marie-Claire Dulong pour son engagement social au niveau du CODERPA d'Indre et Loire (dont elle est 1^{ère} Vice - Présidente) et d'autre part à Alain Morel, Délégué Régional UFR de la région Centre qui va prendre la succession d'Eugène Pinsault comme contact régional OSS à la CFR.

Très appréciées également, les interventions de J. Penneroux (sur le CEA et l'ARCEA) et de R. Boschiero (sur le budget et les finances de l'ARCEA) ont retenu toute l'attention des adhérents. Au titre de l'UFR-rg, Gérard Lucas a présenté un point d'actualité consacré principalement à la loi de réforme des retraites de 2013 en cours de vote à l'Assemblée Nationale.

Les participants ont été également très intéressés par l'exposé du directeur adjoint du Centre du Ripault, Philippe Le Poac, sur les activités de l'Etablissement, en particulier sur les derniers développements dans le domaine des nouveaux matériaux et du stockage d'énergie. Cette assemblée annuelle a été suivie d'un repas convivial et sympathique dans le cadre remarquable de « Thélème », maison d'hôte du CEA.

**Association des Retraités du Commissariat à l'Energie Atomique*

Abonnez-vous au « Courrier des Retraités »

qui vous informera des dernières nouvelles sur les problèmes de retraite et autres articles variés sur des sujets intéressant les retraités.

- 5 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est collecté par votre association adhérente à l'UFR-rg ou la FNAR
- 10 €/an pour 4 numéros pour un abonnement individuel.

Montant des abonnements à adresser à :

UFR-rg- 83/87 avenue d'Italie- 75013 PARIS

FNAR
Tél. 01 40 58 15 00
fnar.asso@wanadoo.fr
www.fnar.info

83/87 avenue d'Italie – 75013 PARIS

UFR
Tél. 01 43 42 09 37
ufr@wanadoo.fr –
www.retraites-ufr.com/

LE SERVICE PARTENARIAT ÉVOLUE... AVEC LA CARTE CLUB BUTTERFLY

Tous les présidents des associations ont reçu récemment une lettre explicative pour le lancement de la nouvelle carte Club Butterfly qui va prendre la relève de notre service Partenariat. Cette carte annuelle, nationale et de proximité, est distribuée actuellement à plus de 2 millions de membres du Club Butterfly. Elle offre des réductions importantes pour les séjours, sorties, réservations d'hôtel ou de voiture, etc. Le tarif public de cette carte est de 25 €. Compte tenu du volume de cartes que nous pouvons regrouper, cette carte est proposée aux adhérents de la FNAR et de l'UFR-rg au **tarif exceptionnel de 5 € !**

L'information sur la carte est déjà disponible sur le site Internet : www.butterfly.fr/fnar-ufr-rg/

Comme pour le « Courrier des Retraités », la collecte des abonnements se fera par l'intermédiaire des associations. La coopération entre les associations et nos fédérations est indispensable pour que ce nouveau service soit un succès et qu'il participe ainsi à la satisfaction et la fidélisation de leurs adhérents.

AUX ASSOCIATIONS ADHÉRENTES

Cette année encore, la **SACEM**, avec laquelle nous avons un partenariat, simplifie les démarches des organisateurs de réveillons de la Saint Sylvestre.

En payant d'avance un forfait libérateur, ils obtiennent rapidement, en réduisant le nombre de démarches habituelles, l'autorisation de diffuser des œuvres musicales en public.

De plus en payant ce forfait avant le 24 décembre 2013, un escompte supplémentaire de 9,09 % sera accordé.

Toutes les précisions sur cette opération se trouvent également sur la rubrique dédiée du site, cliquer sur :

<http://www.sacem.fr/cms/home/utilisateurs/organiser/reveillon2013/demarches-tarifs>

CFR

LE 19/11, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UFRB

Le 19/11 s'est tenu l'Assemblée Générale de l'Union Française des Retraités de la Banque, présidée par Jean-Claude Breugnon. François Bellanger a fait une présentation des activités de la CFR et de sa participation active dans le dossier de la réforme des retraites. Il a également annoncé un plan de travail chargé pour l'année 2014 en raison de 2 lois importantes, sur la prise en charge de la perte d'autonomie d'une part et sur la santé d'autre part.

LE 22/11, CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CFR

La CFR a réuni son Conseil d'Administration dans les locaux de la Maison des Associations du 13^e arrondissement. Ce Conseil précédait l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire qui doit se tenir le 20 décembre 2013. Au cours de cette réunion, ont été examinés, en particulier :

- le projet de modification des statuts de la CFR (création du poste de « Président délégué »)
- le rapport d'activité 2013 et le plan d'action 2014.

Le Conseil a soutenu unanimement les actions menées par François Bellanger et les projets pour 2014.

EUROPE

LE 5/11, COMMISSION EUROPE

À partir de 2014, la Commission Européenne a décidé de rattacher les ONG, telles qu'AGE, à la Direction Justice et non plus à la Direction Emploi. La DG Justice souhaite, en ce qui concerne AGE, que l'activité soit prioritairement centrée sur l'acquisition et l'exercice des droits des personnes âgées au sein de l'U.E. En effet, si les personnes âgées doivent jouir des mêmes droits fondamentaux que tout un chacun, quel que soit leur âge, leur condition de personnes âgées peut rendre difficile l'exercice de ces droits compte tenu d'attitudes négatives à leur égard. L'allongement de la durée de vie rend d'autant plus nécessaire la création d'un environnement favorable aux personnes âgées : absence de discrimination liée à l'âge, accès aux services de base, santé, transports, inclusion sociale, aide à l'autonomie, etc.

La Commission Europe va donc adapter son travail à ces nouvelles dispositions, d'autant plus que l'année 2014 verra le renouvellement des institutions européennes (Commission et Parlement) qui devront être bien informées du rôle et de l'action de AGE. Un groupe de travail « Senior citoyens pour l'Europe » créé dans cette perspective, organise déjà des rencontres avec des parlementaires européens candidats à réélection.

AGE PLATFORM

La lettre d'information en français « Rapport AGE » est disponible via : <http://www.age-platform.eu/coverage/coverage-fr>

Le thème de ce numéro est :

« Comment renforcer la coordination des politiques économiques des Etats membres sans creuser les déséquilibres sociaux ? »

**Le prochain
« Au fil des
jours » (AFJ)
vous parviendra
le 6 janvier
2014. A l'année
prochaine !**

Merci de penser à nous communiquer vos changements d'adresses email pour éviter les retours d'emails non délivrés et, pour ceux qui n'en avaient pas, de nous donner votre adresse e-mail si vous en avez une désormais.